

Type: **1**

## Savane Corneille

n° régional: 00100005  
n° national: 030030049

### Résumé des modifications proposées

Création  Désinscription  Type  Dénomination  Contour  Compléments d'informations

#### Descriptif des modifications:

La savane sèche à l'entrée du Centre Spatial Guyanais fait l'objet d'une nouvelle ZNIEFF de type I "Savane Corneille". Bien conservée et préservée du fait de sa localisation au sein du CSG, cette petite savane présente un cortège d'espèces très diversifiées et remarquables, notamment une richesse floristique élevée avec plus de 260 espèces inventoriées dont certaines espèces nouvelles pour la Guyane.

#### Sources cartographiques:

La cartographie de ces savanes se base sur la BD Ortho (IGN) et les données d'occupation du sol 2008 (ONF).

*Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 4*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 5*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 6*

### Localisation

#### Relations type I/II

2 - Savanes et prairies du Sinnamary au Kourou

#### Superficie

1363,58 ha

#### Communes

Kourou

#### Altitude(s)

De 1m à 35m

### Commentaire général

La ZNIEFF de la savane Corneille (type I) se situe dans l'enceinte du centre spatial guyanais (CSG) au sud de la route de l'espace. Cette ZNIEFF est constituée de savanes sèches où l'on retrouve une importante richesse floristique et ornithologique.

Elle se présente sous l'aspect d'une grande étendue de petites herbes en touffes de 10 à 30 cm de haut laissant entre elles des plages de sol nu, à l'exception des tapis éparsés d'une petite plante carnivore, *Drosera capillaris*. Dans cette savane herbacée, la flore y est dominée par des Cypéracées et des Poacées, auxquelles se mêlent principalement des Burmanniacées, Astéracées, Gentianacées, Mélastomatacées, Polygalacées et Lentibulariacées. Ponctuellement, la physionomie est marquée par quelques arbustes nains qui se sont particulièrement bien adaptés aux feux, et émergent du tapis herbacé notamment à proximité des lisières avec les fourrés sclérophylles et la forêt de la plaine côtière. Il s'agit particulièrement de deux espèces de Malpighiacée : *Byrsonima verbascifolia* ("z'oreil d'âne") se présentant sous la forme de sous-arbrisseaux nains (nanophanérophytes) de 30 à 60 cm., aux grandes feuilles duveteuses caractéristiques ; et *Byrsonima crassifolia*, espèce ligneuse se présentant sous la forme de petits arbres tortueux constituant une formation plus riche floristiquement ("savane à poiriers") et transitoire avec les milieux paraforestiers.

La richesse floristique est élevée avec plus de 260 espèces inventoriées dont certaines espèces nouvelles pour la Guyane comme l'orchidée *Veyretia rupicola* (nouveau genre pour la Guyane), *Eleocharis cf minima* (Cyperaceae) et *Polygala blakeana*, et des espèces protégées telles que *Furcraea foetida* et *Stachytarpheta angustifolia*. La situation de *Furcraea foetida* est étonnante puisqu'il s'agit de l'unique station du littoral dont les individus ne poussent pas directement sur des dalles rocheuses. L'hypothèse d'une origine anthropique très ancienne n'est cependant pas à exclure puisque le site présente une grande abondance de tessons amérindiens. Citons aussi la présence d'espèces rares ou localisées, typiques des zones sèches comme *Bromelia agavifolia*, *Bulbostylis conifera*, *Eleocharis mitrata*, *Eleocharis pachystyla*, *Eriocaulon melanocephalum*, *Acisanthera crassipes*, *Xyris malmeana*, *Xyris spathacea*, *Matelea cremersii*, *Eriosema violaceum* et *Bromelia plumieri*.

Concernant l'avifaune, citons notamment la présence du Pipit jaunâtre (*Anthus lutescens*), de la Buse à queue blanche (*Buteo albicaudatus*), de l'Elénie menue (*Elaenia chiriquensis*), de l'Elénie huppée (*Elaenia cristata*) et de la Sturnelle des prés (*Sturnella magna*), caractéristiques des savanes herbeuses et arbustives.

### Bilan des connaissances

Mammifères: Nul  
Oiseaux: Faible

Reptiles: Nul  
Insectes: Nul

Ptéridophytes: Nul  
Bryophytes: Nul

Champignons: Nul  
Algues: Nul

Amphibiens: Nul  
Poissons: Nul

Phanérogames: Moyen

Lichens: Nul

Habitats: Nul

### Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N et E: Le nord et l'est de la ZNIEFF sont délimités par les zones dégradées et construites du Centre Spatial Guyanais. Ainsi la limite passe par les points A, B, C, D et E (en incluant la savane sèche qui borde la route de l'Espace), puis excluent la zone de forêts et de milieux ouverts dégradés du point E au point G (en passant par le point F).

S: La limite sud borde la crique Passoura et ses zones humides entre les points G et H.

W: La limite ouest inclut la lisière de la savane entre le point H et la limite du CSG (point J). elle suit cette limite jusqu'au point A.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (305123m; 573964m) - B (305737m; 574429m) - C (305319m; 574921m) - D (305802m; 575458m) - E (308843m; 573053m) - F (308623m; 572686m) - G (310453m; 570924m) - H (308493m; 570096m) - I (306375m; 572457m) - J (305469m; 572748m)

### Compléments descriptifs

#### Typologie des milieux

Savanes basses herbacées sur sols sableux (podzols) à *Byrsonima verbascifolia*, < 30 cm

#### Géomorphologie

Plaine, bassin

#### Statuts de propriété

Etablissement public

#### Mesures de protection

Autre

Aucune protection

#### Facteurs d'évolution

Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds

Zones industrielles ou commerciales (possible)

Pollutions et nuisances

Nuisances sonores (avéré)

Rejets de substances polluantes dans l'atmosphère (avéré)

Processus naturels abiotiques

Incendies (avéré)

### Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Paysager

Autre intérêt fonctionnel d'ordre écologique (préciser)

Intérêts patrimoniaux

Floristique

Oiseaux

Faunistique

Ecologique

### Sources de données

Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Informateur: TOSTAIN Olivier

### Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 26

/

*Abolboda americana* (Aubl.) Lanj.



*Bulbostylis conifera*  
*Bulbostylis juncooides* (Vahl) Kük. ex Osten  
*Eleocharis mitrata*  
*Eleocharis pachystyla*  
*Eragrostis scaligera* Salzm. ex Steud.  
*Eriocaulon melanocephalum*  
*Eriosema crinitum* (Kunth) G. Don var. *crinitum*  
*Eriosema violaceum*  
*Hirtella ciliata* Mart. & Zucc.  
*Hymenolobium flavum* Kleinhoonte  
*Hyptis lantanifolia* Poit.  
*Polygala blakeana* Steyerm.  
*Reimarochloa aberrans* (Döll) Chase  
*Rhynchospora spruceana* Clarke  
*Syngonanthus gracilis* (Bong.) Ruhland  
*Syngonanthus umbellatus* (Lam.) Ruhland  
*Tetracera asperula* Miq.  
*Utricularia nana* A. St.-Hil. & Girard  
*Xyris malmeana* L.B. Sm.  
*Xyris spathacea*

**Animalia/Aves**

*Anthus lutescens*  
*Buteo albicaudatus*  
*Elaenia chiriquensis*  
*Elaenia cristata*  
*Sturnella magna*